

TITRE PROFESSIONNEL MANAGER D'UNITÉ MARCHANDE

Diplôme visé : Titre professionnel de niveau 5 Manager d'Unité Marchande

Date de mise à jour : le 19/12/2023

Emplois ciblés : Manager de rayon, Manager de surface de vente, Manager d'univers commercial, Responsable de magasin, Chef de rayon, Responsable de boutique, Gérant de magasin, Responsable de point de vente, Responsable de département....

Objectifs :

Le manager d'unité marchande pilote l'offre produits, maintient l'unité marchande attractive, gère les stocks et optimise les ventes.

Il gère et anime l'équipe. Il accompagne la performance individuelle de chaque collaborateur.

Il assure la gestion financière et économique et contribue à l'atteinte des objectifs commerciaux et budgétaires, à l'optimisation du rendement économique et financier de l'unité marchande.

Moyens pédagogiques :

- Salles de formation, matériel vidéo et micro-informatique, Internet, supports de cours adaptés, activités médiatisées en ligne, documents numériques.
- Une équipe d'assistance technique et pédagogique à distance,
- Au rythme de l'alternance, l'entreprise et l'organisme de formation s'engagent à veiller à ce que les actions au titre de la période de professionnalisation associent une partie théorique en centre de formation ou animée de façon synchrone via classe virtuelle et une partie pratique en entreprise en relation avec la qualification préparée. (Pour plus de détails, voir le calendrier en annexe)
- Supports pédagogiques interactifs : Etude de cas, Quiz interactifs...
- Mise à disposition supports de cours dans votre GED,
- Revue de presse actualisée chaque semaine
- Pédagogie Positive

Interventions de
formateur(trice)s
expert(e)s dans le
domaine du
commerce

Suivi de la formation et évaluations :

- o Tests et entretiens de motivations préalablement à l'action de formation
- o Visites et évaluations en entreprise
- o QCM Interactifs
- o Grilles d'évaluations des compétences
- o Evaluations de formation
- o Epreuves de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle
- o Dossier professionnel

Accessibilité aux personnes handicapées :

ISEAH Formation s'engage à étudier toutes les adaptations nécessaires aux besoins des personnes en situation de handicap, qu'ils soient pédagogiques, matériels ou organisationnels (sur demande par mail à l'adresse info@iseah.fr ou au 03 87 21 99 83).

Date de mise à jour : 19/12/2023

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION & INFORMATIONS CLÉS

Accès à la formation :

Prérequis :

- Formation en alternance > L'intégration en formation est conditionnée au fait de contractualiser un contrat de travail en alternance
- > L'âge minimum est de 16 ans. (Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de classe de 3e.)
- > L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus), Sauf :
 - si le/la jeune était déjà en contrat d'apprentissage mais veut en signer un nouveau pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu, l'âge limite est fixée à 31 ans (30 ans révolus). Il ne doit pas s'écouler plus d'un an entre les deux contrats.
 - si le jeune était déjà en contrat d'apprentissage mais que le précédent contrat d'apprentissage a été rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'âge limite est fixé à 31 ans (30 ans révolus). Il ne doit pas s'écouler plus d'1 an entre les deux contrats.
 - si l'apprenti(e) est reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e), auquel cas il n'y a pas de limite d'âge.
 - si l'apprenti(e) envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme, auquel cas il n'y a pas de limite d'âge.
- > L'apprenant dispose d'un outil informatique et d'une connexion internet.

Modalités et délais d'accès :

- Par le biais d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, à l'issue d'un entretien de motivation et d'un test de connaissances et savoirs de base (délai d'un mois entre la diffusion de l'offre d'emploi et l'entrée en formation)
- Par la validation des acquis d'expérience (VAE) pour les salariés ou personnes en recherche d'emploi qui justifient d'au moins 3 ans l'expérience en rapport avec le Titre Professionnel visé

Validation des Blocs de compétences :

- Suivis sous forme d'entretiens avec l'apprenant(e), le conseiller en formation et le tuteur.
- Évaluations propres aux séquences de formation à distance ou en présentielle déclinées par module.

Passerelles et suites de parcours :

Ce titre professionnel offre de nombreuses possibilités de poursuite de parcours de formations ou d'études.

Vous pouvez notamment poursuivre votre parcours de formation par un CQP Conseiller(e) de vente de produits alimentaires (fruits et légumes, charcuterie et produits fromagers), CQP Poissonnier(ière), CQP Boucher(e), CQP Employé(e) de drive, Bac pro Métiers du commerce et de la vente...*

(*Liste non exhaustive)

Cette formation est une vraie passerelle vers l'insertion Professionnelle.

Niveaux équivalences validations

Le titre professionnel Manager d'Unité Marchande vous permet de vous former au métier de manager

Ce titre professionnel est délivré par le Ministère du Travail et reconnu par l'État.
Il vous permettra d'obtenir un titre RNCP de niveau 5 (Niveau BAC+2).

En cas de validation partielle, l'apprenti(e) peut obtenir un des Certificats de Compétences Professionnelles composant le titre professionnel :

- CCP1** : Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal
- CCP2** : Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande
- CCP3** : Manager l'équipe de l'unité marchande

POUR ENCORE PLUS D'INFORMATIONS NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER LE LIEN SUIVANT :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/>

Lieu de la formation

ISEAH FORMATION – 20 rue Joséphine Caye 57070 METZ

Les actions de formation peuvent être réalisées en tout ou partie en présentiel, à distance, et/ou en situation de travail (AFEST).

Stagiaires par session : 2 à 25

Conditions tarifaires :

La formation est prise en charge par l'OPCO de la branche professionnelle.

Date de mise à jour : 19/12/2023

LISTE DES MODULES DE FORMATION

456 heures (sur une durée de 12 mois)

PERIODE D'INTEGRATION (8 heures)

Accueil et présentation des objectifs de la formation
Prise de connaissance de l'environnement professionnel

ACTIVITE 1 : RNCP32291BC01 - Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal (128 heures)

1 - Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande.

Approvisionner l'unité marchande ;
Contribuer à la gestion et optimiser les stocks ;
Traiter les commandes de produits de clients.

2 - Piloter l'offre produits de l'unité marchande.

Gestion des stocks et des fournisseurs ;
Définition de la gamme de produits ;
Promotion des produits.

3 - Réaliser le merchandising de l'unité marchande.

Agencement de l'espace ;
Création de mises en scène ;
Rotation des produits.

4 - Développer les ventes de services et de produits de l'unité marchande en prenant en compte le parcours d'achat omnicanal.

Analyse du parcours d'achat omnicanal ;
Stratégie de canal de vente ;
Expérience client.

ACTIVITE 2 : RNCP32291BC02 - Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande (96 heures)

5 - Etablir les prévisions économiques et financières de l'unité marchande.

Collecte et analyse de données ;
Prévisions de ventes ;
Suivi des performances.

6 - Analyser les résultats économiques, financiers et bâtir les plans d'actions pour atteindre les objectifs de l'unité marchande.

Collecte de données ;
Création de plan d'action et fixation d'objectifs ;
Attribution de ressources et mise en œuvre des actions.

Date de mise à jour : 19/12/2023



ACTIVITÉ 3 : RNCP32291BC03 - Manager l'équipe de l'unité marchande (128 heures)

7 - Recruter et intégrer un collaborateur de l'unité marchande

Définition des besoins en personnel ;
Intégration et suivi du collaborateur.

8 - Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande

Planification opérationnelle ;
Gestion des plannings ;
Techniques de communication ;
Prévenir des risques professionnels.

9 - Accompagner la performance individuelle

Évaluation des compétences ;
Plan de développement, identification des freins et leviers de motivation ;
Accompagnement du collaborateur.

10 - Animer l'équipe de l'unité marchande

Animation de réunions ;
Gestion des conflits ;
Étude des différents types de management.

11 - Conduire et animer un projet de l'unité marchande

Identification des besoins du projet ;
Planification d'un projet ;
Animation des réunions de projet ;
Suivi et évaluation des progrès.

Accompagnement et préparation à l'examen (96 heures)

- 4 Bilans intermédiaires :
Évaluations professionnelles alternant des épreuves pratiques et des épreuves théoriques.
- Les épreuves composant le titre professionnel :
Une épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle,
Un dossier professionnel (DP),
Des évaluations réalisées pendant le parcours de formation (ECF),
Un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le/la candidat(e) des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.

Date de mise à jour : 19/12/2023

